



English version — [La version française suit](#)

Your association or organization has been identified as a key stakeholder of the Canada Revenue Agency (CRA). We hope you will share the following information with your membership.

CRA toolkit for Indigenous Peoples

The Canada Revenue Agency (CRA) is committed to making it easier for First Nations, Inuit, and Métis Peoples to file their taxes and receive the benefit and credit payments they are entitled to. We understand that it can sometimes be hard to access services because of where you live, internet problems, or personal situations, and we're here to support you wherever you are. We have prepared some helpful tools and resources about the services available to support Indigenous Peoples in filing their taxes and getting their benefits.

This toolkit has the following products:

- **Message for stakeholders:** This message contains important tax and benefit information for Indigenous Peoples
- **Helpful resources:** Infographics, factsheets, handouts, webinars, and tax tips to support awareness and understanding

We are asking for your support in sharing this information with your members, partner organizations, and other stakeholders to help inform Indigenous Peoples about the services available to them.

Thank you for your help!

Make sure you get the benefits you are entitled to

We want to help you get the benefit and credit payments you are entitled to, including [provincial and territorial credits](#). To make sure you keep getting your benefit and credit payments, you need to do your taxes **every year** even if:

- your income is [tax exempt under section 87 of the Indian Act](#)
- you have no income at all
- you are married or in a common-law relationship, both you and your partner need to file a tax return

Here are a few tips to help you:

What you need to know about tax exemptions

Under Section 87 of the Indian Act, your employment income might be considered tax-exempt.

Whether your employment income is taxed or not is based on:

- If you are registered or entitled to be registered under the Indian Act
- Where you live
- Where your employer is located
- Where your work is done

For more information, go to: [Taxes and benefits for Indigenous Peoples](#)

Tax-exempt income

Your tax-exempt income is **not** reported on a tax return, but you **do** need to report it on [Form T90, Income Exempt From Tax Under the Indian Act](#).

We use information from your T90 to calculate items like your [Canada training credit limit](#), for professional training or your [Canada workers benefit](#) for those with low incomes.

Simplified paper tax return

You may be able to use the “[Let us help you get your benefits!](#)” credit and benefit short return form to file your taxes. This form is not available online, but you can get a paper copy from local band council offices, friendship centres, CRA outreach officers, and community representatives. To see if you are eligible to use the form go to the [Taxes and benefits for Indigenous Peoples](#) page.

Northern Service Centres

The Canada Revenue Agency (CRA) created [Northern Service Centres](#) to support individuals and businesses in the Yukon, Northwest Territories, and Nunavut all year round.

Northern residents deduction

If you lived in a [prescribed zone](#) for at least six months in a row, you may be able to claim a [northern residents deduction](#), which includes a tax deduction for where you live and for travel. For the most up-to-date information on these deductions, visit: [Line 25500 - Northern residents deductions](#).

For more information visit the [Simplified northern residents travel deduction](#) page where you can find the lowest return airfare (LRA) using the CRA’s [airfare table](#).

Help for you and your family

There are several benefit and credit payments available to offer financial support to you and your family. Examples include the Canada child benefit, Canada Groceries and Essentials Benefit (formerly the GST/HST credit), and Canada workers benefit. Visit [Taxes and benefits for Indigenous Peoples](#) to find out what you may be eligible for.

Disability tax credit (DTC)

The Disability tax credit (DTC) helps eligible individuals, and their support person, reduce the amount of income tax they may have to pay. If you think you may be eligible, you should apply. **Even if you do not have taxable income**, there still may be other benefits to applying for the DTC. Having the DTC can help you access other government programs, like the [registered disability savings plan](#), the [Canada workers benefit disability supplement](#), the [child disability benefit](#), and the [Canada Disability Benefit](#).

If you think you may be eligible for the DTC, go to canada.ca/disability-tax-credit

Get free tax help

The CRA's [Community Volunteer Income Tax Program \(CVITP\)](#) works together with community organizations to host free tax clinics for people who have a modest income and simple tax situation.

Volunteers at free tax clinics can help you do your taxes to get the benefit and credit payments you're entitled to. Some clinics are offered year-round and are available in person, by videoconference, by phone, or through a drop-off clinic. To learn if you're eligible or to find a tax clinic near you, go to canada.ca/taxes-help. You can also contact your band council office or friendship centre for information on free tax clinics offered in your community.

Want to host a free tax clinic?

By hosting a free tax clinic, your organization can help people get the benefits and credits to help with the cost of living. It can also increase your organization's impact in your community and help improve your clients' quality of life. If you run or work for an organization interested in hosting a free tax clinic, go to [host a free tax clinic](#).

Learn about CRA outreach officers

Benefit and credit payments can make a big difference to people in every community. The CRA's outreach officers can help your community members learn what payments they may be able to get by doing their taxes by hosting information sessions, attending fairs, and more. Visit [How outreach officers can help your community learn about tax and benefits - Canada.ca](#) to learn more.

Liaison Officer service

The Liaison Officer service offers free, personalized support to small business owners and self-employed people to help them understand their tax obligations. Do you own your own business? You can book a free visit or attend an in-person seminar or online webinar. Visit [Liaison Officer service - free tax help for small business owners and self-employed individuals](#) for more information.

Online learning tool and lesson plans

Interested in learning how the Canadian tax system works? [Learn about your taxes](#) is a free online learning tool to help increase your confidence with tax filing. Using exercises, quizzes, and videos, this resource is helpful for anyone learning about taxes for the first time, or those who just need a refresher. [The Multimedia gallery – Learn about your taxes](#) has quick, informative videos and helpful infographics.

Payment arrangements

The CRA knows that everyone's situation is different, and there are many reasons you might be facing financial difficulties. Payment arrangements are available if you cannot pay the CRA back in full right away. These options are designed to give people more time and flexibility based on their current situation.

For more information on how to pay the CRA, visit canada.ca/payments.

More resources to help you

Infographics, factsheets, and handouts	Infographic: Benefit and credit payments Northern residents deductions Natural disaster relief (available in 11 Indigenous languages) Tear sheet: My Account	
Webinar	Webinar recording from January 14, 2026: Webinar – Every dollar counts – Get your benefits and credits!	
Tax tips	Don’t miss out on tax benefits for northern residents Tax filing highlights for First Nations, Inuit, and Métis 2026 Tax-filing season promotional kit	
Learn about your taxes videos	Check out the CRA’s online learning tool to learn how to file your taxes, what benefits and credits are available to you, and so much more. It’ll also explain how the tax system works and why taxes matter. Video – Learn about your taxes - Canada.ca	
Here are some social media posts to help you reach your community. To link to CRA’s social media, tag our accounts below.		
Social media	General – X	Make sure you get the benefit and credit payments you’re entitled to! Do your taxes on time each year to access them and visit our web resource to learn more about the Canada Revenue Agency’s services for Indigenous Peoples: Taxes and benefits for Indigenous Peoples - Canada.ca #CdnTax
	General – Facebook	We want to help you get the benefit and credit payments you’re entitled to! Did you know that it’s

		important to do your taxes each year even if you have no income? Learn more about some of the Canada Revenue Agency services available to help Indigenous Peoples: Taxes and benefits for Indigenous Peoples - Canada.ca
	General - LinkedIn	Do you provide services to Indigenous Peoples? It's important that your clients file their taxes each year even if they have no income to report, so that they continue to get the benefit and credit payments they're entitled to. Learn more about the Canada Revenue Agency services available to help Indigenous Peoples: Taxes and benefits for Indigenous peoples – Canada.ca
	Let Us Help You Get Your Benefits! - X	Can't file online? Many Indigenous Peoples can use a simplified paper form available through their friendship centre or band council's office. This form: → makes the filing process easier → helps calculate benefit & credit payments → does not require access to a computer "Let us help you get your benefits!" Credit and benefit short return
	Let Us Help You Get Your Benefits! - Facebook	The Canada Revenue Agency is simplifying the way some Indigenous Peoples can do their taxes and claim benefits and credits. To use a simplified paper forms package this tax season, please contact your local friendship centre, band council office, or outreach officer to get a copy of the new paper package. "Let us help you get your benefits!" Credit and benefit short return

	Let Us Help You Get Your Benefits! - LinkedIn	Do you offer services to Indigenous Peoples? Your clients may be able to use the Canada Revenue Agency's paper simplified tax and benefit forms package. This package: ➡ is available to people with a simple tax situation ➡ makes the filing process easier ➡ does not require access to a computer ➡ is available from friendship centers, band council offices, and outreach officers. #tax #Canada #Indigenous "Let us help you get your benefits!" Credit and benefit short return
	Learn about your taxes - X	Check out the Canada Revenue Agency's online learning tool to find out about the benefit and credit payments you could get, the Canadian tax system, how to file your taxes, and more! Learn about your taxes - Canada.ca
	Learn about your taxes - Facebook	Check out the Canada Revenue Agency's online learning tool to find out about the benefit and credit payments you could get, the Canadian tax system, how to file your taxes, and more! It's a helpful resource for anyone wanting to learn about taxes for the first time or for those who just need a refresher. Learn about your taxes - Canada.ca
	Learn about your taxes - LinkedIn	Did you know that the Canada Revenue Agency offers an easy way to learn about your taxes? Their free online learning tool covers: • benefit and credit payments you could get • the Canadian tax system • how to file your taxes • and more! The platform offers digestible lessons, exercises, quizzes, and videos, and is a helpful resource for anyone wanting to learn about taxes for the first time, or those who just need a refresher. Check it out and share with your clients! Learn about your taxes - Canada.ca
Key messages for radio	Did you know you might be eligible for benefit and credit payments like the Canada workers benefit, the Canada child benefit, the Disability tax credit, and the Canada Groceries and Essentials Benefit (formerly the GST/HST Credit)? Learn more at Overview of child and family benefits - Canada.ca	

	It's important to do your taxes each year to get the benefit and credit payments you're entitled to. You may be able to get your taxes done for free. Learn more at Get your taxes done at a free tax clinic – Canada.ca
Outreach visit announcement	Please use this announcement to create your own poster for an Outreach officer visit: It's important to do your taxes each year to get the benefit and credit payments you're entitled to, even if you have no income to report. These payments can make a big difference to those in your community. To learn about these payments and what you can get by doing your taxes, a CRA outreach officer will be visiting on XX-XX-XXXX to provide valuable information and resources. These helpful resources explain benefit and credit payments in multiple Indigenous languages. We encourage you to join the CRA outreach session. In the meantime, you can learn more by checking out the CRA's Tax credits and benefits for individuals that provides information you need on payments you could get, like the Canada child benefit, the Canada Groceries and Essentials Benefit (formerly the GST/HST Credit), and more.

Stay connected

To receive updates on what is new at the Canada Revenue Agency:

-  Follow the CRA on [Facebook](#)
-  Follow the CRA on X – [@CanRevAgency](#)
-  Follow the CRA on [LinkedIn](#)
-  Follow the CRA on [Instagram](#)
-  Subscribe to a CRA [electronic mailing list](#)
-  Add our [RSS feeds](#) to your feed reader
-  You can also watch our tax-related videos on [YouTube](#)
-  Listen to our [Taxology podcast](#)



Canada Revenue
Agency

Agence du revenu
du Canada

Canada

If you do not want to receive emails from "CRA/ARC Stakeholders – Intervenants", please reply to this email and type "Unsubscribe" in the subject line.



Version française - [The English version precedes](#)

Votre association ou organisation a été désignée comme intervenant clé de l'Agence du revenu du Canada (ARC). Nous espérons que vous partagerez les renseignements suivants avec vos membres.

Trousse d'outils de l'ARC pour les peuples autochtones

L'Agence du revenu du Canada (ARC) s'engage à faciliter la production de déclarations de revenus des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que la réception des prestations et crédits auxquels ils ont droit. Elle comprend que l'accès aux services peut parfois être difficile, que ce soit en raison de l'emplacement, de la connectivité ou des circonstances de vie. Elle s'engage à tenir compte de votre situation.

Nous avons préparé des outils et des ressources utiles sur les services disponibles pour aider les peuples autochtones à produire leurs déclarations de revenus et à obtenir leurs prestations.

Cette trousse contient les produits suivants :

- **Message à l'intention des intervenants** : Ce message contient des renseignements importants sur l'impôt et les prestations pour les peuples autochtones
- **Ressources utiles** : Fiches d'information, webinaires et des conseils fiscaux pour soutenir la sensibilisation et la compréhension

Nous demandons votre soutien en partageant ces informations avec vos membres, organisations partenaires, et à d'autres intervenants afin d'informer les peuples autochtones des services qui leur sont offerts.

Merci de votre aide!

Assurez-vous d'obtenir les prestations auxquelles vous avez droit.

Nous voulons vous aider à obtenir les paiements de prestations et de crédits auxquels vous avez droit, y compris [les crédits provinciaux et territoriaux](#). Pour vous assurer de continuer à recevoir vos paiements de prestations et de crédits, vous devez produire votre déclaration de revenus **chaque année** même si :

- votre revenu est [exonéré d'impôt en vertu de l'article 87 de la Loi sur les Indiens](#),
- vous n'avez aucun revenu,
- Si vous êtes marié ou en union de fait, vous et votre partenaire devez tous les deux produire une déclaration.

Voici quelques conseils pour vous aider :

Ce que vous devez savoir au sujet de l'exemption fiscale

Selon l'article 87 de la Loi sur les Indiens, votre revenu d'emploi pourrait être considéré comme exonéré d'impôt.

Que votre revenu d'emploi soit imposé ou non est basé sur :

- si vous êtes inscrit ou avez le droit d'être inscrit en vertu de la Loi sur les Indiens;
- votre lieu de résidence;
- le lieu d'affaires de votre employeur;
- votre lieu de travail.

Revenu exonéré d'impôt

Votre revenu exonéré d'impôt n'est **pas** déclaré sur une déclaration de revenus, mais vous devez quand même le déclarer dans le [Formulaire T90 Revenu exonéré d'impôt selon la Loi sur les Indiens](#).

Nous utilisons les renseignements sur votre formulaire T90 pour calculer votre [limite de crédit canadien pour la formation](#) et votre [allocation canadienne pour les travailleurs](#) si vous y êtes admissible, ainsi que les montants des versements de prestations provinciales ou territoriales de votre famille.

Déclarations en papier

Vous pourriez être en mesure d'utiliser le formulaire de déclaration simplifiée de crédits et de prestations « [Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations!](#) » pour produire vos impôts. Ce formulaire n'est pas disponible en ligne mais, vous pouvez obtenir une copie papier auprès des conseil de bande locaux, des centres d'amitié, des agents de visibilité de l'ARC et des représentants communautaires. Pour savoir si vous êtes admissible à utiliser ce formulaire, consultez la page [Impôts et prestations : Peuples autochtones](#).

Centres de services du Nord

L'Agence du revenu du Canada (ARC) a créé les [centres de services du Nord](#) afin de soutenir les particuliers et les entreprises du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut tout au long de l'année.

Déductions pour les habitants de régions éloignées

Si vous avez habité dans une [zone visée par règlement](#) pendant au moins six mois consécutifs, vous pourriez être en mesure de demander une [déduction pour les habitants de régions éloignées](#), qui comprend une déduction pour votre lieu de résidence et pour les déplacements. Pour obtenir les renseignements les plus à jour sur ces déductions, consultez la page : [Ligne 25500 - Déductions pour les habitants de régions éloignées](#).

Pour en savoir plus, consultez la page [déduction simplifiée pour les voyages des habitants des régions éloignées](#), où vous pouvez trouver le l'aller-retour les plus économiques (BAPE) à l'aide du [tableau des coûts des billets d'avion](#).

De l'aide pour vous et votre famille

Il y a plusieurs paiements de prestations et de crédits qui offrent un soutien financier à vous et à votre famille. Les exemples comprennent l'allocation canadienne pour enfants, l'allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels (anciennement le crédit pour la TPS/TVH) et l'allocation canadienne pour les travailleurs. Consultez la page [Impôts et prestations : Peuples autochtones](#) pour savoir à quoi vous pourriez être admissible.

Crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)

Le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) aide les personnes admissibles, ainsi que leur personne de soutien, à réduire le montant d'impôt sur le revenu qu'elles peuvent avoir à payer.. Si vous croyez que vous pourriez être admissible, vous devriez en faire la demande. **Même si vous n'avez pas de revenu imposable**, il peut y avoir d'autres avantages à présenter une demande de CIPH. Le fait d'avoir le CIPH peut vous aider à accéder à d'autres programmes gouvernementaux, comme le [régime enregistré d'épargne-invalidité](#), le [supplément pour personnes handicapées de l'Allocation canadienne pour les travailleurs](#), la [prestation pour enfants handicapés](#) et la [prestation canadienne pour les personnes handicapées](#).

Si vous croyez que vous pourriez être admissible au CIPH, allez à la page canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees.

Obtenez de l'aide gratuite pour produire votre déclaration de revenus

[Le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt \(PCBMI\)](#) de l'ARC collabore avec des organismes communautaires pour organiser des comptoirs d'impôts gratuits pour les personnes qui ont un revenu modeste et une situation fiscale simple.

Les bénévoles des comptoirs d'impôts gratuits peuvent vous aider à faire vos impôts afin d'obtenir les versements de prestations et de crédits auxquels vous avez droit. Certaines cliniques sont offertes tout l'année et son accessible en personne, par vidéoconférence, par téléphone ou par l'intermédiaire d'un comptoir de dépôt. Pour savoir si vous avez droit à ce service ou pour trouver un comptoir d'impôts près de chez vous, allez à canada.ca/impots-aide. Vous pouvez également communiquer avec le bureau de votre conseil de bande ou avec votre centre d'amitié pour obtenir des renseignements sur les comptoirs d'impôts gratuits offerts dans votre collectivité.

Voulez-vous tenir un comptoir d'impôts gratuit?

En tenant un comptoir d'impôts gratuit, votre organisation peut aider ces personnes à obtenir les prestations et crédits pour aider à couvrir le coût de la vie. Cela peut aussi

permettre à votre organisme d’avoir un plus grand effet sur votre collectivité, et contribuer à l’amélioration de la qualité de vie de vos clients. Si vous dirigez un organisme ou travaillez pour un organisme qui souhaite organiser un comptoir d’impôts gratuit, allez à la page [Tenez un comptoir d’impôts gratuit](#).

Apprenez-en davantage sur les agents de visibilité de l’ARC.

Les paiements de prestations et de crédits peuvent faire une grande différence pour les gens de toutes collectivités. Les agents de visibilité de l’ARC peuvent aider les membres de votre communauté à connaître les paiements qu’ils peuvent obtenir en produisant leurs déclarations de revenus en organisant des séances d’information, en participant à des foires, et plus encore. Visitez la page [Comment les agents de visibilité peuvent renseigner votre collectivité sur les prestations et les crédits - Canada.ca](#) pour en apprendre davantage.

Service d’agents de liaison

Le service d’agents de liaison offre un soutien **gratuit** et personnalisé pour les propriétaires de petites entreprises et pour les personnes qui sont des travailleurs indépendants afin de les aider à comprendre leurs obligations fiscales d’entreprise. Vous êtes propriétaire de votre entreprise? Vous pouvez réserver une visite gratuite ou assister à un séminaire en personne ou un webinaire en ligne. Visitez la page [Service d’agents de liaison – Aide fiscale gratuite pour les propriétaires de petites entreprises et les travailleurs indépendants](#) pour obtenir plus de renseignements.

Outil d’apprentissage en ligne et plans de leçons

Vous souhaitez apprendre comment fonctionne le système fiscal canadien ? [Comprendre vos impôts](#) est un outil d’apprentissage en ligne gratuit qui vous aide à gagner confiance avec la production de déclaration de revenus. Grâce à des exercices, des jeux-questionnaires et des vidéos, cet outil est utile pour toutes personnes qui découvrent les impôts pour la première fois ou qui veulent simplement mettre à jour ses connaissances. [La galerie multimédia – Comprendre vos impôts](#) contient des vidéos rapides et informatives ainsi que des infographies utiles.

Ententes de paiement

L’ARC comprend que la situation de chacun est unique et qu’il existe de nombreuses raisons pouvant entraîner des pressions financières. Des ententes de paiement sont offertes si vous ne pouvez pas rembourser l’ARC en totalité immédiatement. Ces options sont conçues pour donner aux gens plus de temps et de souplesse en fonction de leur situation actuelle.

Pour en savoir plus sur la façon de payer l’ARC, allez à [canada.ca/paiements](#).

Plus de ressources pour vous aider

Infographies, fiches d'information et feuilles détachables	Infographie – Versements de prestations et de crédits Déductions pour les habitants de régions éloignées Le soutien en cas de catastrophe naturelle (Disponible dans 11 langues autochtones) Feuille détachable : Inscrivez-vous à Mon dossier
Webinaires	Enregistrement du webinaire du 14 janvier 2026 : Webinaire - Chaque dollar compte : Obtenez vos prestations et crédits !
Conseils fiscaux	Ne manquez pas les prestations fiscales pour les habitants de régions éloignées Points saillants concernant la production de déclarations de revenus de 2026 chez les Premières Nations, les Inuit et les Métis Trousse de promotion de la période de production des déclarations de revenus
Vidéo pour comprendre vos impôts	Consultez l'outil d'apprentissage en ligne de l'ARC pour apprendre comment produire votre déclaration de revenus, quels avantages et crédits vous sont offerts, et bien plus encore, Il explique également comment fonctionne le régime fiscal et l'importance des impôts. Vidéo – Comprendre vos impôts – Canada.ca
Pour créer un lien vers les médias sociaux de l'ARC, veuillez identifier nos comptes listés ci-dessous.	
Médias sociaux	Général - X Assurez-vous que vous recevez les prestations et les crédits auxquels vous avez droit! Produisez votre déclaration de revenus à temps chaque année pour les obtenir et visitez notre ressource Web pour en apprendre davantage sur les services de l'Agence du revenu du Canada pour les peuples autochtones : Impôts et prestations : Peuples autochtones - Canada.ca #ImpôtCdn
	Général - Facebook Nous voulons vous aider à obtenir les paiements de prestations et de crédits auxquels vous avez droit. Saviez-vous qu'il est important de produire votre déclaration de revenus chaque année, même si vous n'avez aucun revenu? Apprenez-en davantage sur certains des services offerts par l'Agence du revenu du Canada pour aider les

		peuples autochtones : Impôts et prestations : peuples autochtones - Canada.ca
	Général - LinkedIn	Vous offrez des services aux peuples autochtones? Il est important que vos clients produisent leur déclaration de revenus chaque année, même s'ils n'ont aucun revenu à déclarer, afin qu'ils continuent de recevoir les paiements de prestations et de crédits auxquels ils ont droit. Apprenez-en davantage sur les services de l'Agence du revenu du Canada offerts pour aider les peuples autochtones : Impôts et prestations : peuples autochtones - Canada.ca
	Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations! X	Vous ne pouvez pas produire en ligne? Beaucoup d'Autochtones peuvent obtenir un formulaire simplifié de leur centre d'amitié ou bureau de bande. Il : → facilite le processus de production → aide à calculer les prestations et crédits → ne nécessite pas d'ordinateur « Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations ! » Formulaire de déclaration simplifiée de crédits et de prestations
	Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations! Facebook:	L'Agence du revenu du Canada simplifie la façon dont certains Autochtones peuvent produire leurs déclarations de revenus et demander des prestations et crédits. Pour utiliser une trousse de formulaires papier simplifiés cette année, veuillez communiquer avec votre centre d'amitié, le bureau de votre conseil de bande ou votre agent de visibilité local pour obtenir la nouvelle trousse. « Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations ! » Formulaire de déclaration simplifiée de crédits et de prestations
	Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations! LinkedIn	Vous offrez des services aux peuples autochtones? Vos clients pourraient utiliser la trousse de formulaires d'impôt et de prestations simplifiés de l'Agence du revenu du Canada. → est offerte aux gens ayant une situation fiscale simple → facilite le processus de production → ne nécessite pas d'ordinateur → est disponible auprès des centres d'amitié, des bureaux de bande et des agents de visibilité #Impôt #Canada #Autochtones

		« Laissez-nous vous aider à obtenir vos prestations ! » Formulaire de déclaration simplifiée de crédits et de prestations
	Comprendre vos impôts	Consultez l’outil d’apprentissage en ligne de l’Agence du revenu du Canada pour en apprendre davantage sur les paiements de prestations et de crédits que vous pourriez recevoir, le régime fiscal canadien, la façon de produire votre déclaration de revenus, et plus encore! Comprendre vos impôts – Canada.ca
	Comprendre vos impôts - Facebook	Consultez l’outil d’apprentissage en ligne de l’Agence du revenu du Canada pour en apprendre davantage sur les paiements de prestations et de crédits que vous pourriez recevoir, le régime fiscal canadien, la façon de produire votre déclaration de revenus, et plus encore! Il s’agit d’une ressource utile pour tous ceux qui souhaitent commencer à en apprendre sur l’impôt ou ceux qui ont simplement besoin de se rafraîchir la mémoire. Comprendre vos impôts – Canada.ca
	Comprendre vos impôts - LinkedIn	Saviez-vous que l’Agence du revenu du Canada offre un moyen facile d’en apprendre davantage sur vos impôts? Leur outil d’apprentissage en ligne gratuit couvre ce qui suit : • les versements de prestations et crédits que vous pourriez recevoir; • Le régime fiscal canadien • Comment produire votre déclaration de revenus • et plus encore! La plateforme offre des leçons courtes avec des exercices, des jeux-questionnaires et des vidéos. Cet outil sera utile pour toute personne qui veut commencer à en apprendre sur les impôts ou celles qui ont simplement besoin de se rafraîchir la mémoire. Consultez-la et présentez-la à vos clients! Comprendre vos impôts – Canada.ca
Messages clés aux représentants	Saviez-vous que vous pourriez être admissible à des versements de prestations et de crédits comme l’allocation canadienne pour les travailleurs, l’allocation canadienne pour enfants, le crédit d’impôt pour personnes handicapées et l’allocation canadienne pour l’épicerie et les besoins essentiels (anciennement le crédit pour la TPS/TVH) ? Pour en savoir plus, allez à Crédits d’impôt et prestations pour les particuliers - Canada.ca .	

	Il est important de produire votre déclaration annuellement pour obtenir les prestations et les crédits auxquels vous avez droit. Vous pourriez faire faire vos impôts gratuitement! Pour en savoir plus, allez à Faites faire vos impôts à un comptoir d'impôts gratuit - Canada.ca
Annonce de la visite de visibilité	Veillez utiliser cette annonce pour créer votre propre affiche concernant la visite de visibilité Il est important de produire votre déclaration annuellement pour obtenir les prestations et les crédits auxquels vous avez droit, même si vous n'avez aucun revenu à déclarer. Les paiements de prestations et de crédits peuvent faire une grande différence pour les gens de votre collectivité. Pour vous aider à en apprendre davantage sur ces paiements et sur ce que vous pouvez obtenir en produisant votre déclaration de revenus, un agent de visibilité de l'ARC vous visitera le XX-XX-XXXX pour fournir des renseignements et des ressources utiles. Ces ressources utiles expliquent les paiements de prestations et de crédits dans plusieurs langues autochtones. Nous vous encourageons à participer à la séance de visibilité de l'ARC. Entre-temps, vous pouvez en apprendre davantage en consultant la page Crédits d'impôt et prestations pour les particuliers de l'ARC, qui fournit de l'information sur les paiements que vous pourriez recevoir, comme l'Allocation canadienne pour enfants, l'allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, et plus encore.

Soyez branché

Pour recevoir des mises à jour concernant l'Agence du revenu du Canada :

-  Suivez l'ARC sur [Facebook](#)
-  Suivez l'ARC sur X – [@AgenceRevCan](#)
-  Suivez l'ARC sur [LinkedIn](#)
-  Suivez l'ARC sur [Instagram](#)
-  Abonnez-vous à une [liste d'envoi électronique](#) de l'ARC
-  Ajoutez nos [fils RSS](#) à votre lecteur de nouvelles
-  Vous pouvez aussi regarder nos vidéos sur l'impôt sur [YouTube](#)
-  Écoutez notre [balado Impôlogie](#)



Canada Revenue
Agency

Agence du revenu
du Canada

Canada

Si vous ne souhaitez pas recevoir de courriels de la part de « CRA/ARC Stakeholders – Intervenants », veuillez répondre à ce courriel et inscrire « Me désabonner » dans la ligne d'objet.